

30^{ème} CROSS du VAL d'ORGE ATHLETIC

à LONGPONT s/ Orge PARC DE LORMOY

Le Dimanche 4 décembre 2011

N° DEPART	CATEGORIES	DISTANCES	REPERES
1 9h30	JU - VE M	6525 m	C' D+3 fois (DEF(ptit bois) G H J bois J K L D) + DCB arrivée
2 10h15	EVEIL ATHL. F + M	1250 m	A' A B C D L B arrivée
3 10h35	POUSSINS F + M	1490 m	A' A B C D E G H K L B arrivée
4 11h00	BENJAMINS F + M	1770 m	A' A B C D E F(ptit bois) G H K L D C B arrivée
5 11h25	MI - CA F + M	2990 m	A' A B C D E F(ptit bois) G H J bois J K L D C B arrivée
6 12h00	JE- ES - SE - VE F	4460 m	C' D+2 fois (DEF(ptit bois) G H J bois J K L D) + DCB arrivée
7 12h30	ES - SE H	8280 m	C' D+4 fois (DEF(ptit bois) G H J bois J K L D) + DCB arrivée

RECOMPENSES REMISES APRES CHAQUE COURSE

COUPE ou MEDAILLE AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE M & F
d'Eveil athlétique aux V1 à V4
MEDAILLES A TOUS LES JEUNES E.A. et POUSSINS (es)
FLEURS AUX PREMIERES FEMINIMES DE CHAQUE CATEGORIE

FRAIS D'ENGAGEMENT DES ATHLETES: PAR COURRIER

NON LICENCIE FFA : 6 € avec envoi d'un certificat médical de la non contre indication de la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation du cross ou de sa photocopie certifiée conforme par l'athlète , loi anti dopage du 23/03/99

LICENCIE CLUB FFA : INSCRIPTIONS PAR COURRIER : avec les N° de licence **OBLIGATOIRE**

1€ EA - PO - BE - MI masculin/féminin 4€ autres catégories H/F (3€ + de 10 athlètes)

SANS N° DE LICENCE L'ATHLETE SERA CONSIDERE COMME NON LICENCIE

Chèque à l'ordre de V.O.A. LONGPONT

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le respect des conditions comme indiqué ci-dessus ,
De plus la modification du nom de l'athlète sur le dossard est interdite et entraînerait sa disqualification .

AVANT LE 26 NOVEMBRE 2011 IMPERATIF

(afin de gérer les inscriptions avec l'opérateur informatique)

à ALAIN REITER 24 RUE DE BEETHOVEN 91 700 STE GENEVIEVE DES BOIS

INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE SUR PLACE

10€ Non Licenciés

5€ Licenciés FFA

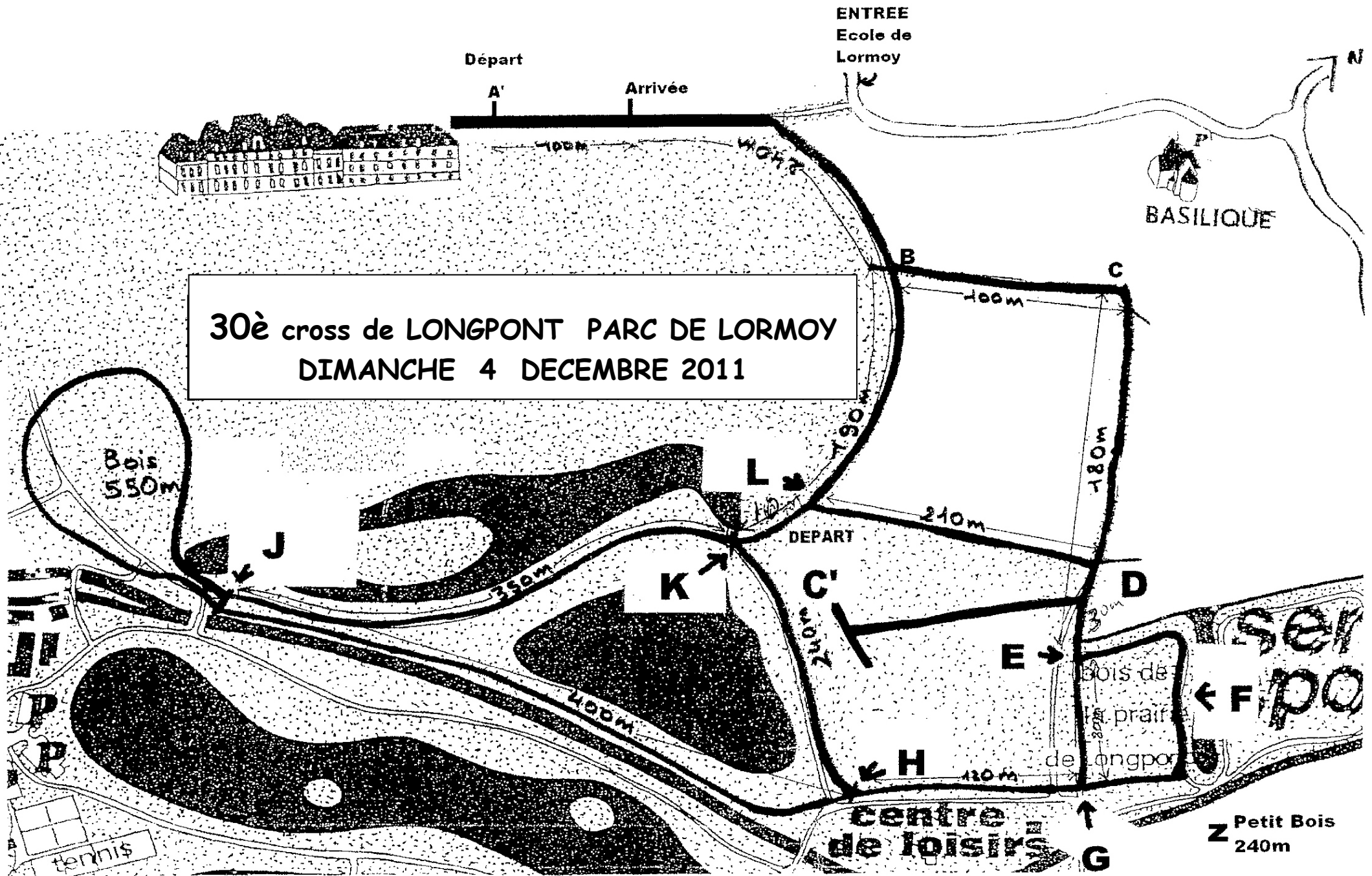
Le Club organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident , mais ne pas laisser d'objet de valeurs ou papiers dans vos véhicules ou les tentes et se réserve le droit de modifier le parcours en cas de nécessité .

Avec le concours FINANCIER et TECHNIQUE de la MAIRIE DE LONGPONT

INFOS SUR LE SITE INTERNET

<http://valdorgeathletic.free.fr>

CROSS de LONGPONT S/ORGE



ENGAGEMENT COLLECTIF CROSS DE LONGPONT DU DIMANCHE 4 DECEMBRE 2011

NOM DU CLUB : _____

N° FFA (6 chiffres) _____

	DOSSARD	N° LICENCE	NOM	PRENOM	SEX	né en	CAT	
1								1
2								2
3								3
4								4
5								5
6								6
7								7
8								8
9								9
10								10
11								11
12								12
13								13
14								14
15								15
16								16
17								17
18								18
19								19
20								20
21								21
22								22
23								23
24								24
25								25

NOM DU RESPMONSABLE :

SIGNATURE

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE CROSS de LONGPONT 2011

Non Licencié

Licencié FFA

Nom du Club _____ N°(6 chiffres) 0 _____

N° de Licence : _____ Année de naissance : _____ Catégorie _____

Nom : Prénom :

Sexe : M F

NON LICENCIE : 6€ avec envoi d'un certificat médical de la non contre-indication de la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an ou de sa photocopie certifiée conforme par l'athlète, loi anti dopage du 23/03/99

LICENCIE CLUB FFA :

EA - PO - BE - MI M/F : 1€

4€ POUR TOUTES LES AUTRES CATEGORIES avec le N° de licence OBLIGATOIRE, JOINDRE PHOTOCOPIE DE LA LICENCE, Chèque à l'ordre de V.O.A. LONGPONT

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le respect des conditions comme indiqué ci-dessus.

[Bulletin à renvoyer avant le 26 NOVEMBRE 2011 IMPERATIF](#)

(afin de gérer les inscriptions avec l'opérateur informatique)

à ALAIN REITER - 24 RUE DE BEETHOVEN - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE SUR PLACE : 10€ non licenciés FFA
5€ licenciés FFA